



Lettre N°60 SEPTEMBRE 2025
Service Communication

AGENDA

Mercredi 10 septembre à 11h00 :

(Médiathèque)
Ateliers parentalités
"Je fais ma rentrée"

Mercredi 10 septembre à 19h30 :

(Médiathèque)
« Sciences pour tous 06 »
Christophe Henry
« Comment faire des beaux
châteaux de sable qui ne
s'écroulent pas ? »

Dimanche 14 septembre à 18h00 :

Spectacle CCAS (sur invitation)
(Salle Honoré TRASTOUR)

Vendredi 19 septembre à 20h30 :

Cinéma
(Espace scénique)

Dimanche 21 septembre de 8h à 17h

Vide greniers
Centre Village - organisé par le
Comité des Fêtes -

ASPREMONT
EXPOSITION
CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS
Françoise PELLERIN
du 27 septembre au 19 octobre 2025
Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 14h30 à 19h
Vernissage
vendredi 26 septembre 2025 à 18h30

Mercredi 1 octobre à 17h00 :

Opération
« composteurs individuels »
(Salle Honoré TRASTOUR)

Mercredi 8 octobre à 19h30 :

« Sciences pour tous 06 »
Olivier MINAZZONI
« Les mystères des trous noirs »
(Médiathèque)

Samedi 11 octobre de 9h30 à 22h30:

« Oreilles Ouvertes »
Découvrez votre village en musique !



La rentrée scolaire a eu lieu ce lundi 1 septembre 2025 avec des nouveautés et des mesures mises en place pour accueillir au mieux les enfants à l'école de la Prairie (extrait du courrier envoyé aux parents d'élèves).

Confort et bien-être :

Toutes les salles de classe, mais aussi le réfectoire et le dortoir, viennent d'être équipés de la climatisation. L'objectif est de garantir aux élèves, au personnel enseignant et au personnel communal, un environnement agréable et propice aux apprentissages, même lors des fortes chaleurs.

Sécurité renforcée :

Pour améliorer la sécurité aux abords de l'école, Marc GASTAUD, agent de surveillance de la voie publique, sera présent aux entrées et sorties de l'école afin de veiller à la tranquillité et à la sécurité de tous.

Inclusion et handicap :

L'engagement en faveur d'une école inclusive se poursuit en mobilisant les principaux acteurs que sont l'Inspection Académique et la Maison Départementale du Handicap, pour disposer des moyens nécessaires afin d'offrir un cadre adapté, bienveillant et sécurisé aux enfants en situation de handicap.

Animations et activités, plusieurs initiatives viendront enrichir la vie scolaire, périscolaire et extrascolaire des enfants cette année :

- **Cinéma itinérant proposé une fois par mois aux familles.** Une première séance en plein air est d'ores et déjà prévue le **vendredi 19 septembre à 20h30 à l'espace scénique**, jardin Caravadossi avec la diffusion d'un film actuellement à l'affiche « Y a pas de réseau » ;

- **Intervention hebdomadaire d'un éducateur sportif.** Chaque classe bénéficiera de 30 minutes d'activités ludiques par semaine. L'éducateur accompagnera également les animateurs via des formations et le prêt de matériel ;

- **Réalisation d'un mur d'escalade** permettant d'accueillir une nouvelle activité au sein du complexe sportif dès la fin de l'année ;

- **Reprise de l'apprentissage du tennis**, prévue sur ce dernier trimestre 2025, dès la réhabilitation des deux courts municipaux ;

- **Poursuite du programme "Savoir nager"**, afin d'assurer la sécurité aquatique des enfants. Deux cycles de 6 séances débuteront en septembre pour les classes de CP et CE2 ;

- **Ateliers Parentalité** : des ateliers parents et enfants à partir de 3 ans sont proposés tout au long de l'année au sein de la médiathèque;

- **Cours de musique** : les élèves des classes élémentaires continueront de bénéficier des cours dispensés par le Conservatoire Départemental de Musique dans le cadre du périscolaire, tandis que les maternelles participeront à des ateliers d'éveil musical sur le temps scolaire. La journée d'inscription aux activités du conservatoire est prévue le **samedi 13 septembre à 9h30 au groupe scolaire** ;

- **Ateliers théâtre**, en partenariat avec le Théâtre National de Nice.

Cette année encore, des représentations, des activités musicales et théâtrales seront organisées tout au long de l'année à l'espace scénique, afin de permettre aux familles de découvrir le travail réalisé par les enfants.

Partenariat local et alimentation :

Parce que bien manger contribue au bien-être des enfants, la livraison régulière de pains bio au levain, confectionnés par notre artisan boulanger local, sera effective à compter du 1 septembre 2025, aussi bien pour les repas du temps scolaire qu'extra scolaire.

INFORMATIONS SERVICES

LANCEMENT DE LA POLICE RURALE

Comment joindre **Marc GASTAUD**, agent de sécurité de la voirie publique, futur garde champêtre ?

- par tél : 07 57 01 29 92

- par mail : police.rurale@aspremont.fr



Au poste communal au 9 avenue Gaspard CLERISSI, du lundi au vendredi de 11h à 12h ET sur RDV

MAISON DES JEUNES : SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT

Une équipe de bénévoles (professeurs retraités) encadre des collégiens, tous les lundis, en assurant un soutien scolaire personnalisé.

S'inscrire auprès de **Philippe DELOFFRE** au **06 79 01 91 06** (places limités).



TRANSPORT

A L'écoute des administrés, le Maire a pu obtenir ces dernières années, de la part du Président de Lignes d'Azur, Monsieur Gaël NOFRI, des améliorations de desserte en transport public sur notre territoire :

- septembre 2021 : création de la C7 (ligne à la carte) qui propose 12 ar-

rêts sur la commune et qui permet de relier Aspremont à Saint Blaise, Tourrette-Levens, Levens, Châteauneuf-Villevieille ;

- septembre 2022 : création de la C5 (nouvelle ligne à la carte) desservant Aspremont, Colomars, Nice Magnan ;

- février 2025 : suite à la demande de familles de collégiens et de lycéens, plusieurs ajustements ont eu lieu sur les horaires de la ligne 76, ainsi qu'un trajet supplémentaire le mercredi, au départ de Nice à 12h40.

Aujourd'hui la municipalité est sollicitée par plusieurs familles pour améliorer la desserte des transports collectifs.

Madame Maud CRESP a lancé une initiative citoyenne par la diffusion d'un sondage, relayée sur les réseaux sociaux. Aussi, il est proposé de participer à ce sondage en scannant le QR code ci-dessous qui vous permet d'accéder au questionnaire Google Forms «Besoins supplémentaires Ligne 76 ». Les résultats seront relayés par Monsieur le Maire au Président de Lignes d'Azur.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS PAR LA METROPOLE NCA

Les services de la métropole ont recueilli plusieurs demandes d'administrés pour l'acquisition de composteur individuel. **Une session de distribution aura lieu le mercredi 1 octobre à 17H00 salle Honoré TRASTOUR.** Les personnes désireuses d'acquérir de nouveau composteur peuvent s'inscrire en se rendant sur le site de la Métropole Nice Côte d'Azur www.nicecotedazur.org, ou bien en accès direct, en scannant le QR code ci-contre.



REPRISE DU SERVICE BROYAGE A DOMICILE PAR LA COMMUNE

Réouverture du service de broyage à domicile pour les administrés. Les inscriptions ont lieu les mardis et les jeudis après-midi de 14h00 à 16h00 à la permanence du CCAS en mairie, par mail CCAS@aspremont.fr ou par téléphone au 06.63.39.36.10.

Si vous souhaitez connaître cette offre de service, vous pouvez scanner le QR code, ou bien consulter le site de la mairie - www.aspremont.fr- et télécharger le règlement.



Renouvellement de la canalisation d'eau potable sur la Route de Colomars :

La canalisation d'eau potable de la Route de Colomars était en fonte grise de diamètre 150 datant de 1955. **Cette canalisation présentait plusieurs fuites.** Dans la continuité des travaux de 2015 et de 2017, la Régie Eau Azur a renouvelé la dernière partie de cette canalisation jusqu'à la limite avec la commune de Colomars. Les travaux ont démarré le 07/04/2025. Ils ont consisté à poser **800 mètres de fonte ductile verrouillée en diamètre 200**, à renouveler un poteau d'incendie, à créer un nouveau poteau d'incendie, à renouveler l'entièreté des branchements et à poser un compteur de sectorisation.

Afin de préserver cette canalisation, une chambre de détente doit être créée. Ces travaux sont prévus à partir du 29/09/2025, pour une durée de 1 mois. **Le montant total de cette opération est de 610 000 € HT.**



Réhabilitation du réservoir des Salettes :

Ce réservoir alimente en eau potable la commune d'Aspremont et plusieurs communes du Moyen-Pays. Construit dans les années 70, ce réservoir de 2000 m3 présentait depuis quelques années des signes de vieillissement nécessitant une réhabilitation complète de son génie civil.

Les travaux prévoient :

- La mise en place d'un revêtement en résine d'étanchéité à l'intérieur de la cuve et le traitement des fissures ;
- Le renouvellement des canalisations d'eau potable dans le réservoir et dans la chambre des vannes ;
- La reprise du complexe d'étanchéité en toiture ;
- Les aménagements extérieurs : mise en place peinture, reprise des garde-corps.

Le coût global de ce chantier de réhabilitation est de 700 000 € HT. Les travaux ont commencé en novembre 2024 et se sont terminés en juin 2025.



INFOS TRAVAUX RTE (Travaux d'élagage et habatage sur la commune d'Aspremont)



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

225 KV BROC CARROS - TRINITE VICTOR 1

Portée(s) : 12-13, 8-10

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
ASPREMONT

à dater du 15/08/2025
jusqu'au 31/12/2025

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Côte d'Azur, à l'entreprise :

RUSSO

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR Code



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR Côte d'Azur
Chemin de la Gare de Lingostière - St Isidore CS 23247
06205 NICE

Kevin ROSSI (07 60 99 28 82)
Philippe ANFOSSO

=> **LE FIGARO du 26 juillet 2025** : « Notre palmarès 2025 des villes et villages où s'installer sur la Côte d'Azur ». Sur la base de 48 critères, LE FIGARO a comparé 80 communes du Var et des Alpes-Maritimes situées sur la bande littorale. Découvrez quelles sont les plus attractives.

=> **NICE PRESSE du 31 juillet 2025** (reprise source Le Figaro): « Envie de tout quitter pour la Côte d'Azur? Découvrez le top des communes autour de Nice où il fait (vraiment!) bon s'installer en 2025 ».

Résultats :

Classement FIGARO au niveau des 80 communes des 2 départements : **Aspremont au 6ème rang** (Le Lavandou - Valbonne - Saint-Raphaël - Blausasc - Saint-Tropez - Aspremont)

Classement NICE PRESSE au niveau des 57 communes du département des Alpes-Maritimes : **Aspremont au 3ème rang** (Valbonne - Blausasc - Aspremont).

En scannant les QR CODE ci-dessous vous aurez l'analyse complète des 48 critères et 8 thématiques (loisirs, culture et sports, commerces et services, santé, immobilier, démographie et niveau de vie, transports, environnement et cadre de vie, sécurité).



L'Agence Mobile vous rend visite !

Mercredi 10 septembre 2025 de 12h30 à 14h00

ASPREMONT

Place Bernard GARINO

- ▶ Information et documentation
- ▶ Création ou renouvellement d'abonnement
- ▶ Vente de titres de transport

Consultez le planning de présence des agences mobiles, en flashant le QR Code ci-dessus

POUR TOUT RENSEIGNEMENT FOR MORE INFORMATION 08 1006 1006

IGNES D'AZUR LIGNES D'AZUR MÉTROPOLÉ

LE MOT DE LA LISTE « AIMONS ASPREMONT »

MAJORITE SILENCIEUSE ET IMPLICATION CITOYENNE

On observe fréquemment une perception négative des projets municipaux, en particulier sur les réseaux sociaux où des slogans tels que « non à la bétonisation » sont souvent relayés. Il paraît évident que l'ensemble des habitants d'Aspremont partagent le souhait de préserver leur cadre de vie, toutefois il convient de s'interroger sur la nature réelle du débat. Néanmoins, malgré les critiques adressées aux initiatives de la mairie, la participation aux conseils municipaux demeure très faible, hormis la présence régulière d'une seule personne (que je salue); les citoyens ne se déplacent généralement que lorsqu'une question d'intérêt strictement personnel est à l'ordre du jour.

Ce constat reflète un manque d'implication dans la vie politique : chacun gère ses priorités par manque de temps par choix, tant que les décisions prises n'ont pas de répercussions directes, la plupart demeurent dans une attitude de spectateurs, formant ainsi une majorité silencieuse. Cette problématique concerne également d'autres territoires.

À titre d'exemple, il est difficile de mobiliser les citoyens, en particulier les jeunes et les actifs, autour des affaires municipales. La commune de Ville-d'Avray, reconnue pour sa quiétude et son cadre familial, a elle aussi connu en 2019 une forte contestation lors de la présentation du projet de rénovation du centre-ville, principalement sur les réseaux sociaux. Des voix se sont élevées contre une supposée « bétonisation » et ont accusé la municipalité de céder le patrimoine communal. Pourtant, ce programme répondait à des besoins identifiés : création d'une résidence pour personnes âgées, d'une maison de santé, d'une crèche conforme aux normes, ainsi que de logements adaptés aux jeunes et familles.

Pour instaurer un dialogue constructif, il est essentiel d'établir une relation équilibrée entre élus et citoyens. Ces derniers doivent pouvoir mieux comprendre le fonctionnement municipal, ses enjeux et contraintes. Or, la majorité de la population n'est pas active, situation dont certains leaders savent tirer avantage. Selon Philippe Silberzahn, une question fondamentale se pose du point de vue démocratique : quels leviers une majorité pacifique peut-elle actionner pour faire valoir ses attentes ou refuser ce qu'elle ne souhaite pas ? Faute de réponse, il y a un risque que la volonté d'une minorité active s'impose à tous.